



SAINT THIBAULT PING (ST PING)



Président
Huan LE VAN
Tél : 06 14 15 90 89

Trésorier
Julien TOU
Tél : 06 58 06 17 25

Mail: sthibaut.ping@gmail.com

SAISON 2024 - 2025

Tarifs & Horaires

PASS SPORT	Loisir	Loisir	Loisir	Compétition	Compétition	Compétition	Supplément
	Théobaldien Pomponnais	Marne & Gondoire	Extérieur	Théobaldien Pomponnais	Marne & Gondoire	Extérieur	
Baby Ping : né(e) en 2018 ou après	76 €	81 €	86 €	NA	NA	NA	NA
Jeune : né(e) de 2010 à 2017	81 €	86 €	91 €	108 €	113 €	118 €	38 €
Sénior / Junior : né(e) en 2009 ou avant	89 €	94 €	99 €	131 €	136 €	141 €	46 €
Extérieur : Licencié dans un autre club	70 €	75 €	80 €	NA			

*Une remise de 10€ est appliquée pour la 2ème personne d'un même foyer, et au-delà

* Pass'Sport accepté

Joindre obligatoirement :

Certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du tennis de table **en compétition**

Paiement de l'inscription par chèque à l'ordre de "Saint Thibault Ping" en précisant le nom de l'adhérent au verso
Le club propose la possibilité d'étaler le règlement en 2 ou 3 chèques.

Inscription en Ligne



Sur site web du club:
www.stping.sportsregions.fr



Sur Site Helloasso:
<https://www.helloasso.com/associations/saint-thibault-ping>

Avec le soutien de:

Ville de St Thibault des Vignes

Ville de Pomponne



Au Gymnase Municipal des Sablons - 44 Rue des Sablons - 77400 Saint Thibault des Vignes

Horaires pour le loisir et entraînement compétition

Lundi de 19h à 20h30, Mercredi de 21h à 22h45 & Samedi de 10h à 12h

Mercredi de 14h à 17h & Jeudi de 20h30 à 22h30 à Pomponnes (Salles des Fêtes - Salle N°4)

Association Loi de 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Meaux le 27 janvier 2016 sous le n° W771013054





Adhésion Saison 2024 - 2025

Fiche de renseignements

Adhérent : M. Mme Mlle	N° de Licence	<input type="text"/>	(si déjà licencié)						
Nom :	Prénom :								
Date de Naissance :	Nationalité :								
Adresse:									
Code postal:	Ville : ...								
Téléphone domicile :	e-m@il :			(Obligatoire)					
Téléphone mobile :									

cadre à remplir si l'adhérent est mineur

Responsable légal :	M.	Mme	Mlle
NOM :		
Prénom :		
Téléphone domicile :	Mobile :		
Je, soussigné(e)			

1) autorise tout dirigeant ou responsable de ST Ping à donner en nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte médical ou chirurgical qui, le cas échéant, serait à effectuer en urgence par le corps médical, concernant mon enfant

2) vérifierai que, à l'heure des cours, mon enfant est bien pris en charge par le ou les responsables de ST Ping.

3) autorise toute autre personne à transporter mon enfant dans son véhicule personnel, à l'occasion des déplacements nécessités par la pratique du Tennis de Table (pour les joueurs pratiquants la compétition)

Signature, précédée de la date et de la mention "Bon pour pouvoir"

AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX Oui Non

Autorise le Club se ST Thibault Ping (nommée ST Ping), association sise au 7 villa Marie Laurencin, 77400 St Thibault des Vignes, à reproduire sur tout support et partous procédés et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), le film et ou l'enregistrement (ci-après les Œuvres) me représentant, prises/réalisées dans le contexte suivant: **Séances d'entraînement, Matchs de championnat par équipe ou Individuel et autres événement organisé par le club.**

L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct des dirigeants du club, sur support papier (livret, plaquette, brochure d'information, affiche) ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur les site du club (FB, Insta, Tiktok...).

ST Ping pourra faire tout usage des œuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire).

La présente autorisation est consentie pour le monde entier et sans aucune limite de temps.

Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.

Fait à Le